

COMMUNIQUE

Pollin'air : un réseau participatif pour améliorer la qualité de vie des personnes allergiques

En France, les pollens sont responsables de réactions allergiques chez près de 30 % de la population, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de personnes dans la région Grand Est. D'abord développé en Lorraine en 2016, le dispositif Pollin'air s'est étendu à l'ensemble de la région Grand Est et dans les Hauts-de-France en 2018, puis à la Corse et à l'Île-de-France en 2021. C'est un dispositif initié et porté par ATMO Grand Est et financé en partie par l'Agence Régionale de Santé.

Le dispositif Pollin'air

Pollin'air est un réseau participatif qui informe les personnes allergiques de l'arrivée des pollens, grâce aux observations de professionnels et d'amateurs. Ces observateurs sont formés par ATMO Grand Est à reconnaître 3 phases importantes dans le développement de 25 plantes à pollens allergisants : la floraison, le début et la fin de la pollinisation. Ils signalent et localisent la pollinisation de ces plantes grâce à une plateforme numérique et participent ainsi à alimenter la carte interactive des pollens : <http://www.pollinair.fr/grand-est/les-pollens-dans-le-grand-est/carte/carte-interactive-des-pollens>. **Depuis sa création, 260 sentinelles ont rejoint le réseau en plein développement.**

Ces informations permettent aux personnes allergiques d'adapter leurs comportements de manière précoce et d'anticiper leur traitement, afin de réduire les effets sanitaires des périodes de pollinisation. Pour recevoir des alertes personnalisées en temps réel, il suffit de s'abonner (gratuitement), en renseignant son adresse et en sélectionnant les plantes en fonction de ses allergies : <http://www.pollinair.fr/grand-est/alertes-pollen>. **À ce jour, plus de 600 personnes sont inscrites sur le site.**

Comment devenir sentinelle Pollin'air ?

Les volontaires doivent s'inscrire sur le site <http://www.pollinair.fr/grand-est/devenir-sentinelle/inscription>. Participer à ce dispositif d'intérêt général ne prend que quelques minutes au cours de la saison et aide des milliers de personnes allergiques à prendre soin de leur santé.

Les actions menées par l'Eurométropole de Metz

Animations sur les pollens allergisants et les lichens, indicateurs de la qualité de l'air, en partenariat avec ATMO Grand Est et le jardin botanique de Metz, sous la forme d'une déambulation :

- **Vendredi 6 mai à partir de 16h30**
- **Samedi 14 mai à partir de 10h45**

Ouvert à tous, sur inscription préalable : <https://demarches.services.metzmetropole.fr/metz-metropole/s-inscrire-aux-animations-du-dispositif-pollin-air/>

Réalisation de l'étude SESAME : En 2017, L'Eurométropole de Metz a signé avec la Ville de Metz et le CEREMA une convention de partenariat, visant à établir les modalités de réalisation de l'étude SESAME (SErvices Ecosystémiques rendus par les Arbres Modulés selon l'Essence). Elle a pour objectif de proposer une aide à la décision afin de **mieux choisir les essences d'arbres à planter, en fonction de l'environnement proche du lieu de plantation et des enjeux de l'aménagement**. Cette étude se base sur les services écosystémiques rendus par les arbres et prend également en compte certaines contraintes relatives à la vie d'un arbre en milieu urbain. Dans ce cadre, une attention particulière est portée au caractère allergisant des arbres via notamment leurs pollens.

Pour en savoir plus : <http://www.pollinair.fr>

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-metropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr